

Zofingen/Zurich/Lausanne, le 8 avril 2014

Une politique drogues avec de l'avenir :

Décriminalisation de la consommation et la réglementation du trafic

La coordination politique des addictions (NAS-CPA) a publié aujourd'hui une prise de position qui démontre que les politiques drogues actuelles sont insuffisantes. L'analyse présentée prouve qu'une nouvelle approche est nécessaire afin que la future politique drogues de la Suisse remplisse ses objectifs. Elle soutient les villes qui tentent de trouver des alternatives à la prohibition du cannabis.

La guerre contre la drogue a échoué. Autour du globe, les recherches d'un modèle de marché alternatif se multiplient. La NAS-CPA présente dès lors un rapport qui analyse en détail la situation actuelle du marché des substances psychoactives en Suisse et l'éventail exhaustif des formes possibles de régulation du marché qui émergent. « L'analyse de la NAS-CPA vient soutenir les villes et les cantons qui recherchent de nouvelles solutions sur le marché des drogues pour lutter contre le deal de rue », estime Jean-Félix Savary, secrétaire général du GREA, co-auteur du rapport.

La Suisse : pionnière des politiques drogues

Dans les années 90, la Suisse a adopté une approche pragmatique qui a permis de supprimer les scènes ouvertes (Letten, Platzspitz). La politique des quatre piliers est une réelle avancée, qui reste encore aujourd'hui un exemple à suivre pour de nombreux pays.

C'était il y a 20 ans ! Aujourd'hui la reconnaissance que la répression des substances illégales ne fonctionne pas amène toujours plus de pays à chercher d'autres voies. « Un nouveau développement de la politique drogues de la Suisse est nécessaire si elle veut rester un modèle de réussite. Une politique qui s'éloigne de la division historique entre substances légales et illégales, pour s'orienter vers un compromis raisonnable avec les substances psychoactives et remettre au centre les dommages faits à l'individu et à la société », dit Thilo Beck, médecin-chef à l'Arud (membre de la NAS-CPA) et aussi co-auteur de la prise de position.

Des alternatives à évaluer

La NAS-CPA propose dans son rapport des formes alternatives de régulation du marché pour la Suisse qui coûteraient moins chères à l'Etat et amèneraient plus de sécurité dans la société. Pour chaque substance psychoactive, un modèle différent doit être pensé. Nous avons besoin de systèmes qui contrôlent mieux le marché et qui réduisent les risques pour la santé des consommateurs. Il s'agit non seulement de protéger les enfants et les jeunes le mieux possible, mais aussi d'assurer de manière optimale la sécurité dans l'espace public. La NAS-CPA utilise ces critères dans son rapport et prend la régulation du marché du cannabis comme exemple. Elle en déduit des recommandations concrètes.

Invitation aux villes et aux cantons

Avec la disparition des scènes ouvertes, la politique drogues est moins présente dans l'agenda du Parlement. C'est pourquoi les villes et les cantons deviennent actifs et proposent d'améliorer notre manière de contrôler le marché des substances psychoactives illégales. Divers projets ont été évoqués. Il convient maintenant de mener des expériences pilotes et de les évaluer scientifiquement.

Contacts :

Marina Carobbio, conseillère nationale, présidente de la NAS-CPA, 079 214 61 78

Jean-Félix Savary, secrétaire général du GREA, 079 345 73 19

Qui est la NAS-CPA ?

La Coordination politique des addictions (NAS-CPA) est depuis 1996 l'organe de coordination d'environ 30 associations et organisations concernées par la question des addictions. Elle recense les expériences, connaissances, questions et situations problématiques et agit comme plaque tournante entre les associations, la société et les politiques. Elle rend régulièrement publics les connaissances et les concepts d'interventions issus des expériences collectives liées aux thèmes politiques actuels.
www.nas-cpa.ch